

NI À LA POUBELLE, NI AUX TOILETTES, NI DANS LA NATURE, RAMENEZ VOS MÉDICAMENTS!



De quoi parle-t-on ?

Les médicaments font partie des déchets spéciaux au même titre que les batteries de véhicules, les huiles, les peintures, les pesticides et les autres produits chimiques. Ils sont dangereux pour l'environnement.

Les déchets ont la vie dure !

Ces substances ne sont pas biodégradables !

Trier et déposer en bonne place

1



Ramenons nos médicaments périmés à la pharmacie, à notre déchetterie communale ou, le cas échéant, au centre de collecte régional !

Recyclage sur mesure




1

Les médicaments périmés sont triés dans des installations prévues à cet effet

2

Ils sont éliminés en fonction des différentes substances qui les composent

Vrai ou faux ?
Est-il vrai que les médicaments dont nous ne nous servons plus sont envoyés à l'étranger ?
Réponse à l'étape 

C'est faux, un seul litre d'huile jeté à l'égout peut polluer d'importantes quantités d'eau.